



APPEL D'OFFRES TP-2022-63-01
TRAVAUX DE STABILISATION DU TALUS AU PARC DES CHUTES

La Ville de Mont-Tremblant demande des soumissions pour la réalisation de travaux de stabilisation du talus du parc des Chutes, en bordure de la rivière Cachée, incluant des travaux d'excavation, d'abattage, de nivellement, de naturalisation, de plantation d'arbres et de stabilisation de surfaces, sur une longueur de rive approximative de 100m.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur soumission sur les formulaires préparés par la Ville de Mont-Tremblant, sous enveloppe scellée, clairement identifiée et portant la **mention « Appel d'offres TP-2022-63-01 – Stabilisation du talus au parc des Chutes »** avant **11h00, le 1er septembre 2022**, pour être ouvertes immédiatement après. Celles-ci devront être déposées en mains propres ou par messagerie spéciale (à l'exception de la poste prioritaire) à l'adresse suivante :

Service des travaux publics
Ville de Mont-Tremblant
60, chemin de Brébeuf
Mont-Tremblant (Québec) J8E 3A9

Les formulaires seront disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec, SE@O à l'adresse suivante www.seao.ca à compter du 10 août 2022. Ne seront considérées que les soumissions présentées sur les formulaires délivrés par SE@O.

La Ville de Mont-Tremblant ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni encourir aucune obligation ou aucuns frais envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Mont-Tremblant, ce 10e jour d'août 2022.

Nicolas Telmosse, ing.
Directeur du service du génie